

SAS COFELUB

S.A.S.U. au capital de 172 650,00 Euros

Siège social : 16 Place de la Paix

49100 ANGERS

R.C.S : 832925929

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 13/03/2026

Le 13/03/2026,

à 16 heures 30,

Monsieur Benoit GUILBEAU, associé unique de la société **SAS COFELUB**, s'est présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par l'associé unique présent.

Monsieur Benoit GUILBEAU dirige la séance en qualité de Président.

Le Président constate que l'associé présent remplit les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le rapport de gestion;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 ;
- le texte des questions écrites adressées par l'associé unique dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Approbation desdits comptes, quitus au Président ;
- Affectation des résultats ;
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion,

Le Président ouvre la discussion.



B G

Le Président répond d'abord aux questions écrites de l'associé unique.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Décision n° 1

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Décision n° 2

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2025** faisant ressortir un bénéfice de **7 827,53** Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de **7 827,53** Euros, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 391,38 Euros ;
- Aux autres réserves, pour un montant de 7 436,15 Euros.

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Décision n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Décision n° 4

Les conventions conclues directement ou par personnes interposées entre la société unipersonnelle et son président (ou s'il en existe, l'un de ses dirigeants) ne font pas l'objet d'un rapport.

Elles doivent seulement être mentionnées sur le registre des décisions (art. L227-10, al.4).

Décision n° 5

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Le Président



SAS COFELUB

S.A.S.U. au capital de 172 650,00 Euros

Siège social : 16 Place de la Paix

49100 ANGERS

R.C.S : 832925929

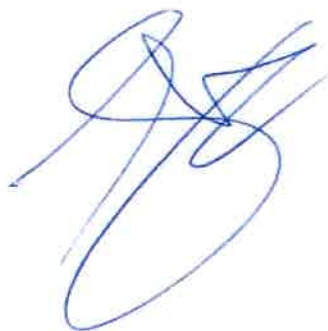
TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 13/03/2026

L'exercice clos le **31/12/2025** fait ressortir un **bénéfice** de **7 827,53** Euros.

Nous décidons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 391,38 Euros ;
- Aux autres réserves, pour un montant de 7 436,15 Euros.

Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and strokes, positioned below the 'Le Président' text.

SAS COFELUB

16 Place de la Paix
49100 ANGERS

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

certifié conforme
Le Président

A stylized handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

B G

Sommaire

Bilan et résultat simplifiés ANC2022 06	1
Annexe comptable ANC2022 06	5
Liasse fiscale	13

Bilan et résultat simplifiés ANC2022 06

SAS COFELUB

BILAN SIMPLIFIÉ ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement (II)						
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Immobilisations financières	171 463		171 463	37,73	171 463	38,13
Total de l'actif immobilisé (III)	171 463		171 463	37,73	171 463	38,13
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances clients et comptes rattachés						
Autres créances	254 806		254 806	56,07	238 756	53,10
Charges constatées d'avance						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	28 163		28 163	6,20	39 433	8,77
Total de l'actif circulant (IV)	282 969		282 969	62,27	278 188	61,87
Comptes de régularisation (V)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	454 432		454 432	100,00	449 651	100,00

AUDIT FIDUCIAIRE GESTION

BF

SAS COFELUB

BILAN SIMPLIFIÉ ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
Capital (dont versé : 172 650)	172 650	37,99	172 650	38,40
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation et d'équivalence				
Réserves	197 999	43,57	87 508	19,46
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	7 828	1,72	110 490	24,57
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres (I)	378 476	83,29	370 649	82,43
Provisions (II)				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 028	0,23	3 001	0,67
Autres dettes	74 928	16,49	76 001	16,90
Produits constatés d'avance				
Total des dettes (III)	75 956	16,71	79 003	17,57
Comptes de régularisation (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	454 432	100,00	449 651	100,00

AUDIT FIDUCIAIRE GESTION

B G

SAS COFELUB

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
	Total	%	Total	%	Variation	%
Produits d'exploitation						
Montant net du chiffre d'affaires						
Autres produits (1)			0	0,00		
Total des produits d'exploitation (I)			0	0,00		
Charges d'exploitation						
Achats et autres charges externes (2)	1 633	20,86	1 782	1,61	-149	-8,35
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires						
Cotisations sociales						
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des charges d'exploitation (II)	1 633	20,86	1 782	1,61	-149	-8,35
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-1 633	-20,85	-1 782	-1,60	149	8,35
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun (III)						
Produits financiers						
De participation	11 050	141,16	10 766	9,74	284	2,64
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immobilisations financières						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (IV)	11 050	141,16	10 766	9,74	284	2,64
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	208	2,66	143	0,13	65	45,45
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (V)	208	2,66	143	0,13	65	45,45
2. RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)	10 842	138,50	10 623	9,61	219	2,06
3. RÉSULTAT COURANT avant Impôts (I - II + III + IV - V)	9 210	117,55	8 841	8,00	369	4,17
Produits exceptionnels (VI)			107 515	97,31	-107 515	-100,00
Charges exceptionnelles (VII)			3 000	2,72	-3 000	-100,00
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)			104 515	94,59	-104 515	-100,00
Participations des salariés aux résultats (VIII)						
Impôts sur les bénéfices (IV)	1 382	17,65	2 866	2,59	-1 484	-51,77
BENEFICE OU PERTE	7 828	100,00	110 490		-102 662	-92,91
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			

AUDIT FIDUCIAIRE GESTION

SAS COFELUB

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le		Exercice précédent		Variation	%
	31/12/2025 (12 mois)		31/12/2024 (12 mois)		absolue (12 / 12)	
(1) Dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions						
(2) Y compris :						
- Redevances de Crédit-bail mobilier						
- Redevances de Crédit-bail immobilier						

AUDIT FIDUCIAIRE GESTION

Annexe comptable ANC2022 06**SAS COFELUB****ANNEXE**

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 454 431,77 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 7 827,53 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 13/03/2026 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

--> continuité de l'exploitation

--> permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06

--> indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

SAS COFELUB**ANNEXE**

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 171 463 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	171 463			171 463
TOTAL	171 463			171 463

3.2 - Etat des créances = 254 806 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	254 806	254 806	
TOTAL	254 806	254 806	

BG

SAS COFELUB**ANNEXE**

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 172 650 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	17265	10,00	172 650
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	17265	10,00	172 650

4.2 - Etat des dettes = 75 956 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	73 546	73 546		
Fournisseurs	1 028	1 028		
Dettes fiscales & sociales	1 382	1 382		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	75 956	75 956		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 1 028 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 028
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	1 028

B F

SAS COFELUB**ANNEXE**

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Autres Informations relatives au compte de résultat**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

BG

SAS COFELUB

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

6 - AUTRES INFORMATIONS

BG

SAS COFELUB**ANNEXE**

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 1 028 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	1 028
Fournis.fact.non par(408100)	1 028
TOTAL	1 028

BG

SAS COFELUB

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euro

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SCI FECOLUB	1 000	36 022	99	990	990	28 502		26 452	3 216	
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
SCI 4 CARNOT	500	10 446	50	9 160	9 160	8 493		70 921	18 770	
SCI ABCG	1 000	135 340	50	144 050	144 050	29 192		144 448	44 133	
SCI 10 CHAPERONNIERE	500	-7 188	50	14 550	14 550	38 646		85 603	20 934	
SCI IMBAA	1 000	-68 896	50	250	250			52 153	18 122	
SCI PASTEUR	500	-35 307	50	250	250	25 255		117 905	57 010	
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

B G

SAS COFELUB

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euro

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (suite)

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
SCI IMMO 19	1 000	23 243	50	500	500	21 606		173 275	6 014	
SCI PAOR	1 600	13 088	50	713	713			45 870	13 554	
SCI BGC	1 500	14 031	33	500	500	593		75 743	26 729	
SCI ANGERS VERRIERES	1 000	-352 296	25	250	250	96 185		134 256	5 349	
SCI AB AVRILLE	1 000	-58 338	50	500	500	27 842		51 027	6 757	

Observations complémentaires

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2026

Désignation de l'entreprise <u>SAS COFELUB</u>				Néant ☐ *															
Adresse de l'entreprise <u>16 Place de la Paix 49100 ANGERS</u>																			
SIRET <table border="1"><tr><td>8</td><td>3</td><td>2</td><td>9</td><td>2</td><td>5</td><td>9</td><td>2</td><td>9</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>6</td></tr></table>				8	3	2	9	2	5	9	2	9	0	0	0	1	6		
8	3	2	9	2	5	9	2	9	0	0	0	1	6						
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u>				Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>															
				Exercice N clos le <u>31/12/2025</u>															
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3													
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial * Autres *	010 014		012 016														
	Immobilitisations corporelles *		028		030														
	Immobilitisations financières * (1)		040	171 463	042	171 463													
	Total I (5)		044	171 463	046	171 463													
ACTIF CIRCULANT	STOCKS																		
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052														
	Marchandises *		060		062														
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066														
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068 072		070 074														
				254 806		254 806													
	Valeurs mobilières de placement		080		082														
	Disponibilités		084	28 163	086	28 163													
	Charges constatées d'avance *		092		094														
	Total II		096	282 969	098	282 969													
Total général (I + II)			110	454 432	112	454 432													
PASSIF				Exercice N 1		NET													
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120	172 650													
	Écarts de réévaluation				124														
	Réserve légale				126	9 900													
	Réserves réglementées *				130														
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131		132	188 099													
	Report à nouveau				134														
	Résultat de l'exercice				136	7 828													
	Subventions d'investissement				137														
	Provisions réglementées				140														
	Total I				142	378 476													
Provisions pour risques et charges			Total II	154															
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156														
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164														
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166	1 028													
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)		169		172	1 382													
	Comptes courants d'associés				173	73 546													
	Autres dettes				175														
	Produits constatés d'avance				174														
	Total III				176	75 956													
Total général (I + II + III)			180	454 432															
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195														
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182														
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	254 806	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184														

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 302 annexes A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise SAS COFELUB Néant ☐

A – RÉSULTAT COMPTABLE Formulaire déposé au titre de l'IR 018 Exercice N clos le 31/12/2025

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	209		214	
				215		218	
		Services *		217			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitations reçues				226		
Autres produits				230			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	1 633	
	Impôts, taxes et versements assimilés		dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	244		
	Rémunérations du personnel *				250		
	Cotisations sociales (cf. renvoi 380)		(dont cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant)	380	252		
	Dotations aux amortissements *				254		
			dont amortissement du fonds de commerce		255		
	Dotations aux dépréciations				256		
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)					264	1 633	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	(1 633)	
Produits financiers (III)	280	11 050		Charges financières (V)	294	208	
Produits exceptionnels (IV)					290		
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300		
dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	1 382	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	7 828	
B – RÉSULTAT FISCAL					312	7 828	
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					314		
Régénérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	1 382	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des crédits d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				996		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44. sexes)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987		342
				JEI (44. sexes A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		France Ruralité: Rentaubation (art. 44 quindécies A)	181		
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements et souscriptions (autre mini)	344		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. septuagies)	993		
	Crédance due au report en arrière du déficit				346		350
	Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)	645		Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)	643		
	Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)	645		Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)	647		
	Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)	648		Deduction exceptionnelle simulateur de condole (art. 39 decies E)	641		
	Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies F)	649		Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)	649		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS					352	9 210
	Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356	
	Déficits antérieurs reportables *						
	dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370	9 210	
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

DGFIP N° 2033-C-SD 2026

Néant ☐*BAGE Experts-comptables janvier 2025 : Etat préparatoire.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

DGFIP N° 2033-D-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

Designation de l'entreprise : SAS COFELUB				Neant ☒			
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607		
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636		
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646		
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666		
TOTAL		680	682	684	686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations	Reprises					
Fonds commercial	681	683					
Autres immobilisations incorporelles	700	705					
Terrains	710	715					
Constructions	720	725					
Inst. techniques mat. et outillage	730	735					
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745					
Matériel de transport	750	755					
Autres immobilisations corporelles	760	765					
TOTAL	770	775					
			TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780				
II DÉFICITS REPORTABLES							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982					
Déficits transférés de plein droit (article 209 II 2 du CGI)		982 bis					
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter					
Déficits imputés		983					
Déficits reportables		984					
Déficits de l'exercice		960					
Total des déficits restant à reporter		970					
III DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381					
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 144 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325					
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327					
Montant de la TVA collectée		374					
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378					
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399					
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398					
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397					
IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS							
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social		690					
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social		691					
Revenu brut social (si le montant est négatif)		692					
Revenu brut social (si le montant est positif)		693					

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

BG